

RCS : EPINAL
Code greffe : 8801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EPINAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1962 B 50013
Numéro SIREN : 775 717 960
Nom ou dénomination : SOCIETE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE LORRAINE

Ce dépôt a été enregistré le 20/02/2023 sous le numéro de dépôt 523

SEANER

VALELLA

LEGALE

Désignation de l'entreprise : SAS SOFILOR		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 19. Av.de la Fontenelle		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 7 7 5 7 1 7 9 6 0 0 0 0 1 4		Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N. clos le, 30062022						
		N-1 30062021						
		Net 3						
		Net 4						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC					
		Frais d'établissement *	CX	CQ				
		Frais de développement*	AF	AG	40 439	39 186	1 253	2 930
		Concessions, brevets et droits similaires	AH	AI	339 230		339 230	339 230
		Fonds commercial (1)	AJ	AK				
		Autres immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC	37 000		37 000	37 000
			Constructions	AP	AC	333 000	142 034	190 966
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	5 066	5 066		123
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	351 304	288 922	62 382	29 090
Immobilisations en cours		AV	AW					
Avances et acomptes		AX	AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG					
Autres immobilisations financières *	BH	BI	1 961		1 961			
TO TAL (II)		BJ	BK	1 107 999	475 207	632 792	615 989	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM					
		En cours de production de biens	BN	BC				
		En cours de production de services	BP	BQ	62 986		62 986	48 715
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	1 200		1 200	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	1 240 812	172 821	1 067 992	978 717
		Autres créances (3)	BZ	CA	77 141		77 141	37 521
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	39 734	3 209	36 525
Disponibilités	CF		CG	698 522		698 522	839 959	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	26 017		26 017	21 942	
	TO TAL (III)	CJ	CK	2 146 413	176 029	1 970 383	1 965 821	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	CA	3 254 412	651 236	2 603 176	2 581 809	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	1 961	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise SAS SOFILOR		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :360.000.....)	DA	360 000	360 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	221 030	221 030
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	36 000	36 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	503 289	452 955
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	300 752	326 333
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TO TAL (I)	DL	1 421 071	1 396 319
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TO TAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	2 286	1 855
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	269 159	223 840
	Dettes fiscales et sociales	DY	463 084	528 249
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	17 335	46 677	
Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB	430 242	384 869	
TO TAL (IV)	EC	1 182 105	1 185 490	
Ecarts de conversion passif *	ED			
TO TAL GENERAL (I à V)	EE	2 603 176	2 581 809	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 182 105	1 185 490	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS SOFILOR							Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N					Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	2 771 810	FH		FI	2 771 810	2 712 709	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 771 810	FK		FL	2 771 810	2 712 709	
	Production stockée *					FM	14 271	6 222	
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	6 667		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	185 130	189 416	
	Autres produits (1) (11)					FQ	124	156	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 978 001	2 908 502
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 352 689	1 200 660	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	45 285	34 267	
	Salaires et traitements *					FY	744 750	769 717	
	Charges sociales (10)					FZ	268 644	276 676	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	27 741	26 695
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	112 814	90 216
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	19 220	45 733	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 571 144	2 443 964	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	406 857	464 539	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	63	53	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		2 109	
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	63	2 162	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	2 440		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 697	791	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		3	
Total des charges financières (VI)						GU	4 138	794	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 075)	1 368	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	402 782	465 907	

Désignation de l'entreprise SAS SOFILOR		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 1 433	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 1 433	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	9 856
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 9 856	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI 1 433	(9 856)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK 103 463	129 717	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL 2 979 497	2 910 664	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM 2 678 745	2 584 331	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN 300 752	326 333	
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP 1 114	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K 1 687	662
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1 81 755	53 537
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) de l'exploitant (13) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		1 433	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs			

Etats financiers au 30/06/2022

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 603 176 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 979 497 euros** et un total **charges** de **2 678 745 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **300 752 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/07/2021** et finit le **30/06/2022**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés en appliquant les dispositions des règlements N° 2002-10 et 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable relatifs aux actifs.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) .

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- | | |
|--|------------|
| - Agencements, Aménagements, Installations : | 5 à 10 ans |
| - Matériel de transport | 4 ans |
| - Matériel de bureau et informatique | 3 à 10 ans |
| - Mobilier de bureau | 5 à 10 ans |

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Participations, autres titres immobilisés , valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute , une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les encours sont évalués en fonction de l'avancement des travaux.

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits caractéristiques

L'entreprise a ouvert un nouvel établissement à NANCY.

La crise sanitaire COVID 19 n'a pas eu d'influence sur les comptes de l'exercice.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	379 668					379 668
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	379 668					379 668
CORPORELLES						
Terrains	37 000					37 000
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	333 000					333 000
Instal technique, matériel outillage industriels	5 066					5 066
Instal., agencement, aménagement divers	195 097		25 337			220 434
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	113 623		17 248			130 871
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	683 786		42 584			726 370
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières			1 961			1 961
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			1 961			1 961
TOTAL	1 063 454		44 545			1 107 999

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	37 509	1 677		39 186
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	37 509	1 677		39 186
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	125 384	16 650		142 034
Instal technique, matériel outillage industriels	4 943	123		5 066
Autres Instal., agencement, aménagement divers	173 837	4 586		178 423
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	105 793	4 705		110 498
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	409 957	26 064		436 021
TOTAL	447 466	27 741		475 207

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	30/06/2022	Observations
Acheté	19 712	
Eléments acquis du fonds de commerce		
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	319 518	
TOTAL	339 230	

--

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros

30/06/2022

Entreprises liées

Entreprises avec un
lien de participationDettes, créances
représentées par
effets de commerce

Bilan Actif

Capital souscrit non appelé

Actif immobilisé

Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles
 Avances, acomptes sur immobilisations corporelles
 Participations
 Créances sur participations
 Prêts
 Autres titres immobilisés
 Autres immobilisations financières

Actif circulant

Avances, acomptes versés sur commandes
 Clients et comptes rattachés
 Autres créances
 Capital souscrit appelé non versé
 Valeurs mobilières de placement
 Disponibilités

56 742

Bilan Passif

Dettes

Emprunts obligataires convertibles
 Autres emprunts obligataires
 Emprunts et dettes envers établissements de crédits
 Emprunts et dettes financières divers
 Avances, acomptes reçus sur commandes
 Dettes fournisseurs comptes rattachés
 Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
 Autres dettes

1 687

115 222

Capital social

Etat exprimé en euros

		30/06/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 500,00	240,0000	360 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		1 500,00	240,0000	360 000,00

--	--	--	--	--	--

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2022

Total des Charges à payer		305 404
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		151 588
<i>FRS.FACT.NON PARVENUES.</i>	<i>151 588</i>	
Dettes fiscales et sociales		146 140
<i>PROV.POUR CONGES.A PAYER</i>	<i>71 998</i>	
<i>PROVISION POUR PRIMES</i>	<i>30 000</i>	
<i>CHARGES SOCIALES SUR CP</i>	<i>22 806</i>	
<i>PROVISION CH SOCIALES / PRIMES</i>	<i>12 000</i>	
<i>CHARGES FISCALES SUR CP</i>	<i>1 426</i>	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>7 910</i>	
Autres dettes		7 676
<i>AVOIRS A ETABLIR</i>	<i>1 800</i>	
<i>DIVERS CHARGES A PAYER.</i>	<i>5 876</i>	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			26 017
assurances		9 580	
consommables		1 446	
maintenance matériel et logiciel		6 229	
abonnements documentation		2 808	
médecine du travail		680	
cotisations		4 159	
locations diverses		1 116	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			26 017

Effectif moyen

	30/06/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
Cadres & professions intellectuelles supérieures		2	
Professions intermédiaires			
Employés		19	
Ouvriers			
TOTAL		21	

--

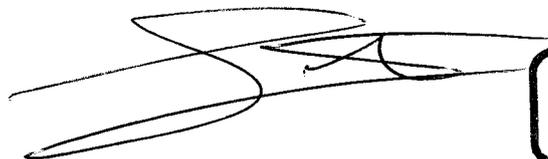
Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/06/2022

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés Valeur probable actuelle des indemnités à verser : 180.136 € dette actuarielle : 97.497 € Fonds constitué : contrat indemnités de fin de carrière au 30 juin 2022 : 15.705.42 €		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)		
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		



**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

**“SOCIETE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE LORRAINE”
SOFILOR**

**Société Par Actions simplifiée
Société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes
Au capital de 360.000 Euros
Siège social : 19 Avenue de la FONTENELLE
88100 - SAINT DIE DES VOSGES**

RCS EPINAL 775 717 960

--oOo--

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 14 DECEMBRE 2022**

PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT ET RESOLUTION ADOPTEE

I-PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale, sur proposition de la Présidente, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **30 juin 2022** s'élevant à **300.751,83 €** comme suit :

Bénéfice de l'exercice	300.751,83 €
Distribution de dividendes soit 184 Euros par action	- 276.000,00 €
Le solde, soit	24.751,83 €

Affecté au compte “Réserves statutaires”

Les dividendes seront mis en paiement au siège social à compter du **mois de janvier 2023**.

Le régime fiscal applicable aux dividendes est le suivant :

- les dividendes seront soumis au taux forfaitaire unique d'imposition des revenus mobiliers de 30 % s'agissant d'une distribution au profit de personnes physiques, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% au titre des prélèvements sociaux.

Les dividendes versés aux personnes physiques seront donc précomptés par la société du ou des prélèvements à la source suivant :

- ✚ d'un prélèvement social obligatoire de 17,2 %,
- ✚ d'un prélèvement au taux de 12,8 % pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France (article 117 quater nouveau du Code général des impôts). Pour le calcul de ce prélèvement, les revenus sont retenus pour leur montant brut. Toutefois, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année, tel que défini au 1° du IV de l'article 1417, est inférieur à 50 000 Euros pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs et à 75 000 Euros pour les contribuables soumis à une imposition commune peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement dans les conditions prévues à l'article 242 quater. Ce prélèvement s'impute sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, l'excédent est

restitué.

- Toutefois, ces dividendes étant éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI à hauteur de 736 €, les personnes physiques pourront néanmoins, lors de leur déclaration de revenus, opter pour l'application de cet abattement et l'imposition des revenus suivant le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

- Ces dividendes ne sont éligibles à aucun abattement, ni à aucun prélèvement social, à hauteur de 275.264 €, s'agissant d'une distribution au profit de personne morale.

L'Assemblée Générale prend ensuite acte des distributions suivantes de dividendes au titre des trois précédents exercices :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes servis</u>	<u>Montant éligible à abattement</u>
2020/21	276.000 €	oui à hauteur de 736 € Non à hauteur de 275.264 €
2019/20	210.000 €	oui à hauteur de 560 € Non à hauteur de 209.440 €
2018/19	210.000 €	oui à hauteur de 560 € Non à hauteur de 209.440 €

II-RESOLUTION ADOPTEE

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale, sur proposition de la Présidente, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **30 juin 2022** s'élevant à **300.751,83 €** comme suit :

Bénéfice de l'exercice	300.751,83 €
Distribution de dividendes soit 184 Euros par action	- 276.000,00 €
Le solde, soit	24.751,83 €

Affecté au compte "Réserves statutaires"

Les dividendes seront mis en paiement au siège social à compter du **mois de janvier 2023**.

Le régime fiscal applicable aux dividendes est le suivant :

- les dividendes seront soumis au taux forfaitaire unique d'imposition des revenus mobiliers de 30 % s'agissant d'une distribution au profit de personnes physiques, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% au titre des prélèvements sociaux.

Les dividendes versés aux personnes physiques seront donc précomptés par la société du ou des prélèvements à la source suivant :

- ↓ d'un prélèvement social obligatoire de 17,2 %,
- ↓ d'un prélèvement au taux de 12,8 % pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France (article 117 quater nouveau du Code général des impôts). Pour le calcul de ce prélèvement, les revenus sont retenus pour leur montant brut. Toutefois, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année, tel que défini au 1° du IV de l'article 1417, est inférieur à 50 000 Euros pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs et à 75 000 Euros pour les contribuables soumis à une imposition commune peuvent demander à être dispensés de ce prélèvement dans les

conditions prévues à l'article 242 quater. Ce prélèvement s'impute sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, l'excédent est restitué.

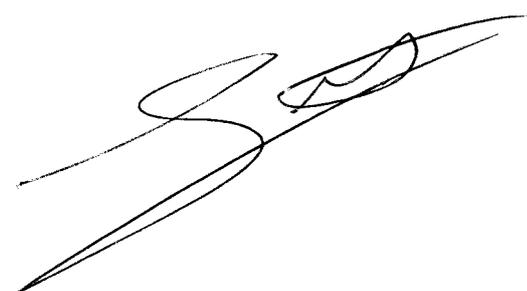
- Toutefois, ces dividendes étant éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI à hauteur de 736 €, les personnes physiques pourront néanmoins, lors de leur déclaration de revenus, opter pour l'application de cet abattement et l'imposition des revenus suivant le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

- Ces dividendes ne sont éligibles à aucun abattement, ni à aucun prélèvement social, à hauteur de 275.264 €, s'agissant d'une distribution au profit de personne morale.

L'Assemblée Générale prend ensuite acte des distributions suivantes de dividendes au titre des trois précédents exercices :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes servis</u>	<u>Montant éligible à abattement</u>
2020/21	276.000 €	oui à hauteur de 736 € Non à hauteur de 275.264 €
2019/20	210.000 €	oui à hauteur de 560 € Non à hauteur de 209.440 €
2018/19	210.000 €	oui à hauteur de 560 € Non à hauteur de 209.440 €

Cette résolution est adoptée à "l'unanimité"



Certifié conforme
à l'original

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

concernant

SOFILOR
Société par Actions Simplifiée
au capital de €. 360.000,-
19 Avenue de la Fontenelle
88100 SAINT-DIE

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

Période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022

Mesdames et Messieurs les Associés,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire en date du 13 décembre 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOFILOR SAS relatifs à l'exercice clos le 30.06.2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous avons estimé que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes, sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01.07.2021 à la date d'émission de notre rapport.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimerons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

VI. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs, et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

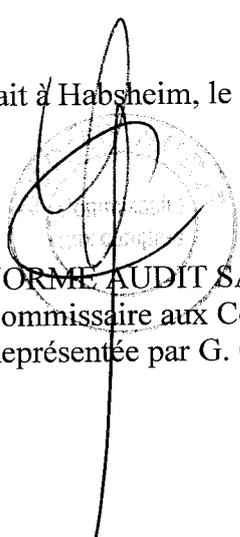
.../...

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

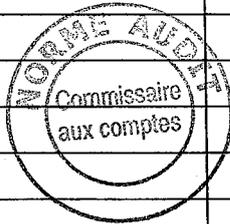
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels, et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Habsheim, le 13 décembre 2022


NORME AUDIT SAS
Commissaire aux Comptes
Représentée par G. CHAPUIS

1 BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS SOFILOR		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12							
Adresse de l'entreprise : 19. Av. de la Fontenelle		Durée de l'exercice précédent * 12							
Numéro SIRET * 7 7 5 7 1 7 9 6 0 0 0 0 1 4			Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N, clos le, 30062022	N-1 30062021						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2						
		Net 3	Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	40 439	AG	39 186	1 253	2 930	
		Fonds commercial (1)	AH	339 230	AI		339 230	339 230	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	37 000	AO		37 000	37 000	
		Constructions	AP	333 000	AP	142 034	190 966	207 616	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	5 066	AS	5 066		123	
		Autres immobilisations corporelles	AT	351 304	AU	288 922	62 382	29 090	
		Immobilisations en cours	AV		AW				
		Avances et acomptes	AX		AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
			Autres participations	CU		CV			
			Créances rattachées à des participations	BB		BC			
			Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières *	BH	1 961	BI		1 961			
TOTAL (II)		BJ	1 107 999	BK	475 207	632 792	615 989		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP	62 986	BQ		62 986	48 715	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 200	BW		1 200		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 240 812	BY	172 821	1 067 992	978 717	
		Autres créances (3)	BZ	77 141	CA		77 141	37 521	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	39 734	CE	3 209	36 525	38 966	
Disponibilités		CF	698 522	CG		698 522	839 959		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	26 017	CI		26 017	21 942		
	TOTAL (III)	CJ	2 146 413	CK	176 029	1 970 383	1 965 821		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN							
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	3 254 412	IA	651 236	2 603 176	2 581 809		
Renvois : (1) Dont droit au bail :				CP	1 961	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :					



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS SOFILOR		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :360 000.....)	DA	360 000	360 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	221 030	221 030
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	36 000	36 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	503 289	452 955
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	300 752	326 333
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 421 071	1 396 319
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	2 286	1 855
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	269 159	223 840
	Dettes fiscales et sociales	DY	463 084	528 249
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	17 335	46 677	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	430 242	384 869
	TOTAL (IV)	EC	1 182 105	1 185 490
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	2 603 176	2 581 809
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 182 105	1 185 490	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			



Désignation de l'entreprise : SAS SOFILOR		Exercice N		Total	Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens* services *	FD	FE	FF			
		FG	FH	FI	2 771 810	2 712 709	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	2 771 810	2 712 709	
	Production stockée *			FM	14 271	6 222	
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO	6 667		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP	185 130	189 416	
	Autres produits (1) (11)			FQ	124	156	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	2 978 001	2 908 502
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	1 352 689	1 200 660	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	45 285	34 267	
	Salaires et traitements *			FY	744 750	769 717	
	Charges sociales (10)			FZ	268 644	276 676	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	27 741	26 695
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	112 814	90 216
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
Autres charges (12)			GE	19 220	45 733		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	2 571 144	2 443 964	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	406 857	464 539	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	63	53	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		2 109	
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP	63	2 162	
CHARGES FINANCIERS	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	2 440		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	1 697	791	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		3	
Total des charges financières (VI)				GU	4 138	794	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(4 075)	1 368	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	402 782	465 907	

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise SAS SOFLOR		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 433
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 433
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	9 856
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	9 856
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 433 (9 856)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	103 463 129 717
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 979 497 2 910 664
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 678 745 2 584 331
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	300 752 326 333
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { - produits de locations immobilières - produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	1 114
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	1 687 662
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	81 755 53 537
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		1 433	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs			



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le bilan de l'exercice présente un total de 2 603 176 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 2 979 497 euros et un total **charges** de 2 678 745 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 300 752 euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2021** et finit le **30/06/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés en appliquant les dispositions des règlements N° 2002-10 et 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable relatifs aux actifs.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) .

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- | | |
|--|------------|
| - Agencements, Aménagements, Installations : | 5 à 10 ans |
| - Matériel de transport | 4 ans |
| - Matériel de bureau et informatique | 3 à 10 ans |
| - Mobilier de bureau | 5 à 10 ans |

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Participations, autres titres immobilisés , valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute , une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les encours sont évalués en fonction de l'avancement des travaux.

Créances et dettes

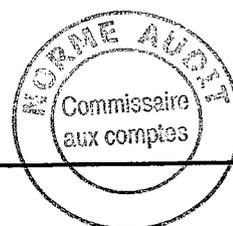
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits caractéristiques

L'entreprise a ouvert un nouvel établissement à NANCY.

La crise sanitaire COVID 19 n'a pas eu d'influence sur les comptes de l'exercice.



Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt.p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	379 668					379 668
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	379 668					379 668
CORPORELLES						
Terrains	37 000					37 000
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	333 000					333 000
Instal technique, matériel outillage industriels	5 066					5 066
Instal., agencement, aménagement divers	195 097		25 337			220 434
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	113 623		17 248			130 871
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	683 786		42 584			726 370
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières			1 961			1 961
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			1 961			1 961
TOTAL	1 063 454		44 545			1 107 999



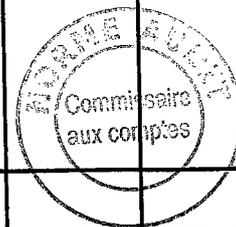
Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	37 509	1 677		39 186
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	37 509	1 677		39 186
CORPORELLES				
Terrains	125 384	16 650		142 034
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	4 943	123		5 066
Autres Instal., agencement, aménagement divers	173 837	4 586		178 423
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	105 793	4 705		110 498
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	409 957	26 064		436 021
TOTAL	447 466	27 741		475 207

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

30/06/2022

Observations

Acheté	19 712	
Eléments acquis du fonds de commerce		
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	319 518	
TOTAL	339 230	



Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros

30/06/2022

Entreprises liées

Entreprises avec un
lien de participationDettes, créances
représentées par
effets de commerce

Bilan Actif

Capital souscrit non appelé

Actif immobilisé

Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles
 Avances, acomptes sur immobilisations corporelles
 Participations
 Créances sur participations
 Prêts
 Autres titres immobilisés
 Autres immobilisations financières

Actif circulant

Avances, acomptes versés sur commandes
 Clients et comptes rattachés
 Autres créances
 Capital souscrit appelé non versé
 Valeurs mobilières de placement
 Disponibilités

56 742

Bilan Passif

Dettes

Emprunts obligataires convertibles
 Autres emprunts obligataires
 Emprunts et dettes envers établissements de crédits
 Emprunts et dettes financières divers
 Avances, acomptes reçus sur commandes
 Dettes fournisseurs comptes rattachés
 Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
 Autres dettes

1 687

115 222



Capital social

Etat exprimé en euros

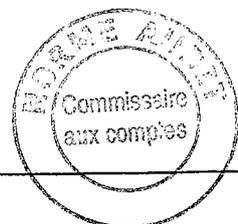
30/06/2022

Nombre

Val. Nominale

Montant

		30/06/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 500,00	240,0000	360 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		1 500,00	240,0000	360 000,00



Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2022

Total des Charges à payer		305 404
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		151 588
<i>FRS.FACT.NON PARVENUES.</i>	<i>151 588</i>	
Dettes fiscales et sociales		146 140
<i>PROV.POUR CONGES.A PAYER</i>	<i>71 998</i>	
<i>PROVISION POUR PRIMES</i>	<i>30 000</i>	
<i>CHARGES SOCIALES SUR CP</i>	<i>22 806</i>	
<i>PROVISION CH SOCIALES / PRIMES</i>	<i>12 000</i>	
<i>CHARGES FISCALES SUR CP</i>	<i>1 426</i>	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>7 910</i>	
Autres dettes		7 676
<i>AVOIRS A ETABLIR</i>	<i>1 800</i>	
<i>DIVERS CHARGES A PAYER.</i>	<i>5 876</i>	



Effectif moyen

	30/06/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	2	
	Professions intermédiaires		
	Employés	19	
	Ouvriers		
	TOTAL	21	



Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/06/2022

	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés Valeur probable actuelle des indemnités à verser : 180.136 € dette actuarielle : 97.497 € Fonds constitué : contrat indemnités de fin de carrière au 30 juin 2022 : 15.705.42 €		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)		
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

